

# **Conseil Municipal Compte-rendu de la réunion du** **Du 01 septembre 2023**

Sous la présidence de Monsieur le Maire : Hervé HERTAULT

## **Présents :**

HERTAULT Hervé, LAVIOLETTE Dominique, FIQUET Dominique, SANCHEZ Thierry, GREVE Corinne, PERDOMO louis, MAINE Aurélien, KOWALSKI Jean-Marc, FERTE Claire, LEVEQUE Bernard, MAUPEU Christian.

## **Absents :**

LEROY Michèle pouvoir à Claire FERTE  
OSTER Antoine, pouvoir à Thierry SANCHEZ  
JUMEAUX Nicolas, LEGRAND Cécile

**Secrétaire :** MAUPEU Christian

## **Approbation du compte rendu du conseil du 16 juin 2023**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **Comptabilité, passage en M57 et durées d'amortissements**

A compter du 01/2024, la commune devra utiliser le référentiel M57 en remplacement du M 14. Outre un changement de nomenclature à mettre en place pour le budget 2024, la commune doit obligatoirement amortir les subventions d'équipements du compte 204.

A l'occasion de ce passage, Dominique FIQUET et Hervé HERTAULT ont procédé à une mise à jour de l'inventaire communal. Berny-Rivière continuera à ne pas amortir cet actif comme la loi l'y autorise. Nous avons également obligation de définir les durées d'amortissement et le choix pour la première année. Dès la mise en place de la M57.

Après délibération, le Conseil choisit de retenir les règles de durée déjà votées depuis 2022. A savoir 20 ans pour les biens immobiliers/installations et 3 ans pour des biens mobiliers, matériel et études, avec amortissement en années complètes.

## **Point des effectifs**

Nous avons un poste d'adjoint administratif principal pour 6h /semaine avec pour mission la partie comptabilité et paye. Ce poste est actuellement occupé par Marjorie HORREAUX qui ne renouvellera pas son contrat au 15 / 10.

Isabelle CHAILLOUX a été recrutée pour son remplacement, poste pour poste, à compter du 1er novembre 2023.

Elle intégrera au préalable la mairie à compter du 4 septembre sur un poste vacant d'adjoint administratif « accroissement temporaire d'activité » pour travailler en binôme avec Marjorie HORREAUX.

Le conseil approuve cette procédure d'intégration.

## **Acquisition d'un logiciel cimetière**

Hervé HERTAULT expose les aléas d'efficacité et de fiabilité de la méthode actuelle d'exploitation des données relatives au cimetière (en particulier l'actualisation des concessions) sur support papier. Après avoir questionné les communes voisines sur leur équipement, deux entreprises ont été consultées :

JVS, notre fournisseur de logiciel : coût annuel 816 € TTC et 414 € HT de digitalisation du plan.  
GESCIME, prestataire intervenant à Ressons Le Long : coût annuel 347 € TTC installation du logiciel dont la digitalisation pour 2219€ + formation 750 € /jour.

GESCIME est spécialisée dans le funéraire, apporte un support juridique à la demande et leur logiciel possède des intégrations automatisées d'actualisation fluides.

Après délibération, GESCIME apparaît mieux disant sur une période de quatre ans et a l'avantage d'une expertise en matière de gestion de cimetière.

Le conseil donne son accord pour que le maire passe commande immédiatement pour une mise en place en janvier 2024.

## **Projet de convention avec la mutuelle JUST**

Christian MAUPEU fait un rappel du contexte.

Seuls les salariés du secteur privé se voient proposer une mutuelle par leur employeur, toutes les autres catégories de la population doivent avoir une démarche volontaire pour adhérer.

. Devant la pléthore de l'offre et la complexité multicritères pour arrêter son choix, il apparaît pertinent que la commune oriente les personnes concernées vers une « mutuelle pour tous ».

Nous n'avons pas entrepris de recenser les besoins des habitants en vue d'un appel d'offre afin de choisir un mieux disant. Car nous n'avons pas la ressource interne pour établir un cahier des charges, pérenniser la performance et la pertinence d'un référencement. Nous avons donc pris le parti de proposer au libre choix des Bernéens, une mutuelle parmi celles déjà intervenantes auprès des communes comme SOISSONS et COMPIEGNE.

Le choix s'est porté sur la mutuelle JUST basée à Valenciennes pour les raisons suivantes :

Association 1901 dont c'est la seule activité depuis 1947

Dimension régionale

Implantation réussie dans les grandes villes voisines : Soissons, Compiègne, Reims

Proximité de l'antenne de Reims

Tarification à sept niveaux par type de besoins, plus une grille spéciale étudiants

Prix des prestations dans le marché

Application d'une remise pour tout habitant de la commune dans le cadre d'une convention de partenariat.

Aides à la mise en place (support de communication, réunion publique...) et possibilité de rendez-vous pour des besoins spécifiques

Le maire propose de signer la convention de partenariat

Le conseil approuve à l'unanimité.

Les opérations de communications seront lancées dans la foulée.

## **Point travaux en cours**

L'abris vélos de l'école a été réalisée en interne, dans le cadre des « petit travaux du mercredi matin ». Le groupe constitué de conseillers et bernéens bénévoles reprendra ses activités en septembre (lasure/saturateur/désherbage.)

La pose de deux poteaux incendie rue de la croix de roche est prévue d'ici le 15/09 par le SESV.

L'entreprise GENARD a étalé le grattage récupéré lors des travaux sur le RD 91 sur les chemins communaux (rue des vaches, chemin de Vaux à Confrécourt, rue des couloirs, chemin de Berny à Confrécourt) pour un coût de 9855 € HT et a réalisé le rebouchage des nids de poules (retournement du bus à l'école et chemin de Nouvron à la croix Brisée) pour un coût de 1609 € HT

En septembre l'entreprise GENARD posera un enrobé pour accéder aux maisons rue d'ors à Vaux et le ralentisseur à l'entrée de Vaux (coût 16684 € HT)

Pour la réfection des trottoirs rue du pont Araby et rue de l'Eglise ainsi que la pose du ralentisseur rue de l'Eglise, la mission de maître d'œuvre est confiée à l'ADICA. L'appel d'offre est publié avec réponse pour le 08/09. Les offres seront ensuite transmises à l'ADICA pour analyse et le conseil donne pouvoir au maire pour attribuer au mieux disant (selon la grille définie).

## **Projets 2024**

Enfouissement de réseaux rue de La Croix de Roche pour la part communale de 95 000 €

Trottoirs rue de La Fabrique et rue de La Croix de Roche.

Aménagement sécurité et limitation de vitesse à La fabrique aux abords du camping

Toiture nord de l'église à reprendre

Pour ces trois chantiers le conseil décide à l'unanimité de conseiller la maîtrise d'œuvre à l'ADICA

Ponton partagé à La Baigne : Les contacts avec VNF et la fédération de pêche sont pris.

Nouveau cimetière : les acquisitions foncières sont en cours, un dossier de subvention (DETR, API sera élaboré).

## **Point rentrée scolaire**

La rentrée scolaire aura lieu le 04/09. Pour 108 enfants.

Une cinquième classe sera ouverte à BERNY., pour la répartition suivante :

Mme HARDIER à SACY	16 PS + 10 GS	26 élèves
Mme MAINE à SACY	8 GS + 15 CP	23 élèves
5ème classe BERNY	6 CE1 + 13 CE 2	19 élèves
Mme GENDRE à BERNY	9 CE2 + 11 CM1	20 élèves
Mr JAGIELSKI à BERNY	11 CM1 + 9 CM2	20 élèves

Compte tenu de la hausse du tarif des repas de NEWREST, le syndicat a dénoncé le contrat.

Le nouveau prestataire est la société API.

Le site de réservation a été ouvert fin août.

Prix du repas 6 € (5€ à partir du 3ème enfant)

Périscolaire : forfait 1.7 € par tranche matin ou soir. Horaires 7h30 à 8h40 et 16h45 à 18h30.

Informations pratiques : <http://syndicatscolairebernystchristophe.weebly.com/>

### **Fête communale (9 et 10 septembre)**

Samedi soir : manèges, feu d'artifice, bal avec orchestre et buvette. L'organisation est conjointe entre le Foyer Rural et Les Petites Canailles

Dimanche : brocante, manèges, démonstration de zumba

Distribution de 2 tickets de manèges gratuits par enfant du regroupement scolaire, prise en charge par chaque commune pour ses enfants.

### **Questions diverses**

La CCRV a mis en place un appel d'offre mutualisé pour les contrats d'assurances communales. ; Nous nous sommes inscrits dans cette démarche ;

En amont, le maire a pris rendez-vous avec la SMACL, notre assureur actuel, pour effectuer une revue de contrats.

Un rendez-vous avec l'OPAL le 13/09, a été pris pour étudier les possibilités de logement locatif sur la commune.

L'opération « brioches » au profit des Papillons Blancs est programmée pour le samedi 14 octobre.

### **Prochaine date du conseil**

Vendredi 13 octobre 20 h.